

**SYNDICAT MIXTE D'ENERGIE  
DU DEPARTEMENT  
DES BOUCHES-DU-RHÔNE  
(S.M.E.D.)**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL DU SMED**

**Séance du 13 novembre 2020  
Présidence : Didier KHELFA**

**N° 2020-35**

**OBJET : Désignation des membres du conseil d'exploitation et du directeur de la régie « SIMONE » dotée de la seule autonomie financière**

L'an deux mil vingt et le 13 novembre à 9h00, le Comité du Syndicat Mixte d'Energie du Département des Bouches du Rhône, dûment convoqué par Monsieur Didier KHELFA, Président, s'est réuni en session ordinaire à Saint-Chamas.

Etaient présents : voir liste jointe.  
Constatant que le quorum est atteint ;

**Le Président expose :**

Le Syndicat a créé par délibération n°2018-06, du 14 juin 2018, une régie dotée de la seule autonomie financière, nommée « SIMONE » ;

En application des dispositions des articles L.2221-14 et R 2221-3 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), en tant que régie dotée de la seule autonomie financière, celle-ci est administrée, sous l'autorité du Président et du Comité Syndical, par un conseil d'exploitation et son président ainsi qu'un directeur ;  
Conformément aux statuts, adoptés par la délibération susvisée, la régie est dotée d'un conseil d'exploitation composé de 3 membres ;

Lors du Comité Syndical du 23 septembre 2020, un nouveau Comité syndical a été installé à la suite du renouvellement général des conseils municipaux et de la désignation de la Métropole de Aix Marseille Provence de ses représentants au sein du comité syndical.

Afin de prendre en compte ces changements, il convient aujourd'hui de procéder aux changements de Membres.

Il revient ainsi au Comité Syndical, conformément aux dispositions de l'article L 2221-14 du CGCT, de désigner les membres du conseil d'exploitation de cette régie ainsi qu'un directeur, sur proposition du Président ;

Sont proposés en qualité de membres du conseil d'exploitation de la régie « SIMONE » :

- **Président : Didier KHELFA**
- **Vice-Président : Laurent SAUTECOEUR – Hors Métropole**
- **Membre : Sylvie PETETIN – Hors Métropole**
- **Directeur : François CAPON - DGS**

**Sur proposition de Monsieur le Président,**

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment celles des articles L.2221-14 et R. 2221-3 à 8 du CGCT ;

Vu la délibération n°2018-06, adoptée en Comité Syndical le 14 juin 2018 et les statuts de la régie « SIMONE » ;

Vu la proposition du Président relative à la désignation des membres du conseil d'exploitation et du directeur de la régie « SIMONE » ;

**Le Comité Syndical, après avoir entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :**

- **Article 1 : De désigner en qualité de membres du conseil d'exploitation de la régie « SIMONE » dotée de la seule autonomie financière :**
  - **Président : Didier KHELFA**
  - **Vice-Président : Laurent SAUTECOEUR – Hors Métropole**
  - **Membre : Sylvie PETETIN – Hors Métropole**
  - **Directeur : François CAPON - DGS**

Pour extrait conforme,  
Ainsi fait et délibéré, les jour, mois, et an susdits

**Le Président,**

**Didier KHELFA**

